

COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER N°13

COMPTE RENDU DU 4 DECEMBRE 2019 - BEAUVILLE – 09H00/12H00

ORGANISMES	NOM	STATUT	PRÉSENT/EXCUSÉ
Membres du collège public			
Agglomération d'Agen	Henri TANDONNET	Titulaire	Présent
	Danièle LAMENSANS	Titulaire	<i>Absente</i>
	Jean Marc CAUSSE	Suppléant	Excusé
	Annie GALAN	Suppléant	<i>Absente</i>
Communauté de Communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres	Jean Louis COUREAU	Titulaire	Présent
	Elise IGOUNET	Suppléant	<i>Absente</i>
Département de Lot-et-Garonne	Marie France SALLES	Titulaire	Présente
	Jean DREUIL	Titulaire	Excusé
	Laurence LAMY	Suppléant	<i>Absente</i>
	Bernard BARRAL	Suppléant	<i>Absent</i>
CESER	Didier DELANIS	Titulaire	<i>Absent</i>
	Michel VALENTIN	Suppléant	<i>Absent</i>
CAUE 47	Michel MASSET	Titulaire	Excusé
	Nathalie HERARD	Suppléant	Excusée
Chambre d'Agriculture	Elena ROUX	Titulaire	Présente
	Jean Jacques DAL MOLIN	Suppléant	<i>Absent</i>
Chambre de Commerce et d'Industrie	Jean Claude DARTUS	Titulaire	Présent
	Bernard DONNEFORT	Suppléant	<i>Absent</i>
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Sandra TUO	Titulaire	<i>Absente</i>
	Isabelle DUCOUSSO	Suppléant	Présente
CEDP 47	Alexandra DIBON	Titulaire	<i>Absente</i>
	Anne Marie JEAN MEILLER	Suppléant	Présente
Association Agrobio47	Clémence FREGARD	Titulaire	<i>Absente</i>
	Noémie SEGUIN	Suppléant	<i>Absente</i>
Association Cultivons une Terre Vivante	Stéphane GATTI	Titulaire	Excusé
	Marie-Hélène GATTI	Suppléant	Excusée
Groupement des concessionnaires du MIN & Association Les Echos du M.I.N. d'Agen	André VAZART	Titulaire	<i>Absent</i>
	Philippe SALLEFRANQUE	Suppléant	<i>Absent</i>
Maison de l'Europe de Lot-et-Garonne	Michèle TIXIER	Titulaire	Présente
	Dominique BEZOLLES DELANIS	Suppléant	<i>Absente</i>
ACMG	Michele DUCOS	Titulaire	Excusée
	Jean-François BERTHOUMIEU	Suppléant	<i>Absent</i>
Association Gascogne Environnement	Alexia DE BRONDEAU	Titulaire	Excusée
	Laurence ROLLAND	Suppléante	Présente
Institut de la Filtration et des Techniques Séparatives	Vincent EDERY	Titulaire	Présent
	Marie-André SIRVAIN	Suppléant	<i>Absente</i>
Vignerons du Brulhois	Guy RIGHESSO	Titulaire	Présent
	Simon FUCHS	Suppléant	<i>Absent</i>
Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment	Christophe BOUSQUET	Titulaire	Présent
	Véronique MARTY	Suppléant	<i>Absente</i>
Chemins Verts de l'Emploi	Max DOUX	Titulaire	Présent
	Christian FEYT	Suppléant	<i>Absent</i>
ASA Puymirol-Beauville	Henri BENEZET	Titulaire	<i>Absent</i>
	Jean Louis BISSIERES	Suppléant	<i>Absent</i>
CER France	Marc MARCHET	Titulaire	Présent
	Stéphane JACQUOT	Suppléant	<i>Absent</i>

Autres personnes participant à la réunion : Messieurs FAUVEL et OLITE (Région Nouvelle-Aquitaine), Mesdames GASPERINI (Région Nouvelle-Aquitaine), DERROY, TAPIN et CHATEAU (Pays de l'Agenais)

Double quorum	Nombre	%
50% de membres présents (<i>ayant voix délibérante</i>)	14/23	61 %
50% de membres présents issus du collège privé	8/14	57 %

✓ *Respect du double quorum*

RÉSUMÉ DE LA SÉLECTION/PROGRAMMATION DU 04/12/2019

SÉLECTION

N° fiche-projet	Mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant FEADER	Montant total éligible	Sélection O/N
17	19.2	FA 2	Commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois	Etude de programmation pour la création d'un Ecoparc	36 260 €	45 325 €	Oui

PROGRAMMATION

N° fiche-projet	Mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant FEADER	Montant total éligible	Sélection O/N	Programmation
-	19.4	5	Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais	Mise en œuvre et animation LEADER en 2019	54 239,92 €	79 694,98 €	Oui	Favorable
13	19.2	1.3	OTI PAPS	Création d'un circuit de découverte des paysages en Pays de Serres	17 712,92 €	41 639,69 €	Oui	Favorable
17	19.2	FA 2	Commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois	Etude de programmation pour la création d'un Ecoparc	36 260 €	45 325 €	Oui	Favorable

ACCUEIL ET OUVERTURE DU COMITÉ DE PROGRAMMATION

En préambule, Mme PIMOUGUET accueille les membres du Comité en tant que Présidente de l'Office de Tourisme Intercommunal Porte d'Aquitaine en Pays de Serres. Elle fait une présentation rapide de l'état d'avancement du projet LEADER « Création d'un circuit de découverte des paysages en Pays de Serres ».

M. TANDONNET remercie les membres du Comité de programmation, ainsi que Madame GASPERINI et Messieurs FAUVEL et OLITE, les représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine. Il remercie également Mme PIMOUGUET, présidente de l'Office de Tourisme Intercommunal Porte d'Aquitaine en Pays de Serres, pour son accueil.

M. TANDONNET rappelle l'ordre du jour et propose de valider le compte-rendu de la dernière séance.

- ✓ Le compte-rendu du Comité N°12 du 21 mai 2019 est adopté à l'unanimité

1. État d'avancement de la programmation

L'équipe du Pays indique que la **composition du Comité de programmation** est modifiée suite à la nomination de M. Mathieu TOVO, suppléant de la Communauté de Communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres, en remplacement de Mme Elise IGOUNET.

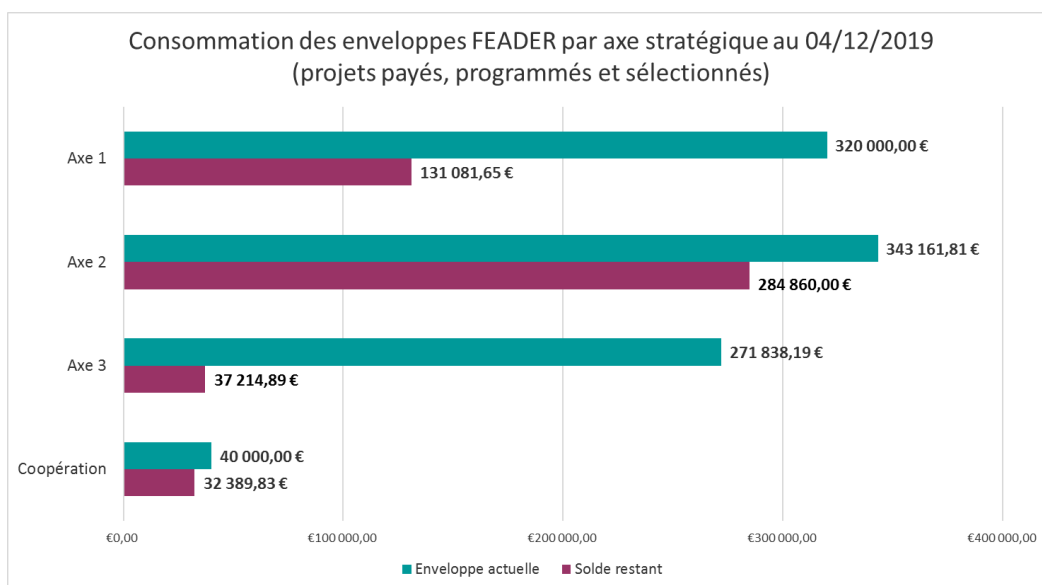
L'équipe du Pays précise que la composition du Comité de programmation est modifiée suite au désengagement du CESER Nouvelle-Aquitaine (collège public) et au retrait de l'ASA Puymirol-Beauville (collège privé) en tant que structures membres du Comité de programmation.

- ✓ La modification de la composition du Comité de Programmation est adoptée à l'unanimité

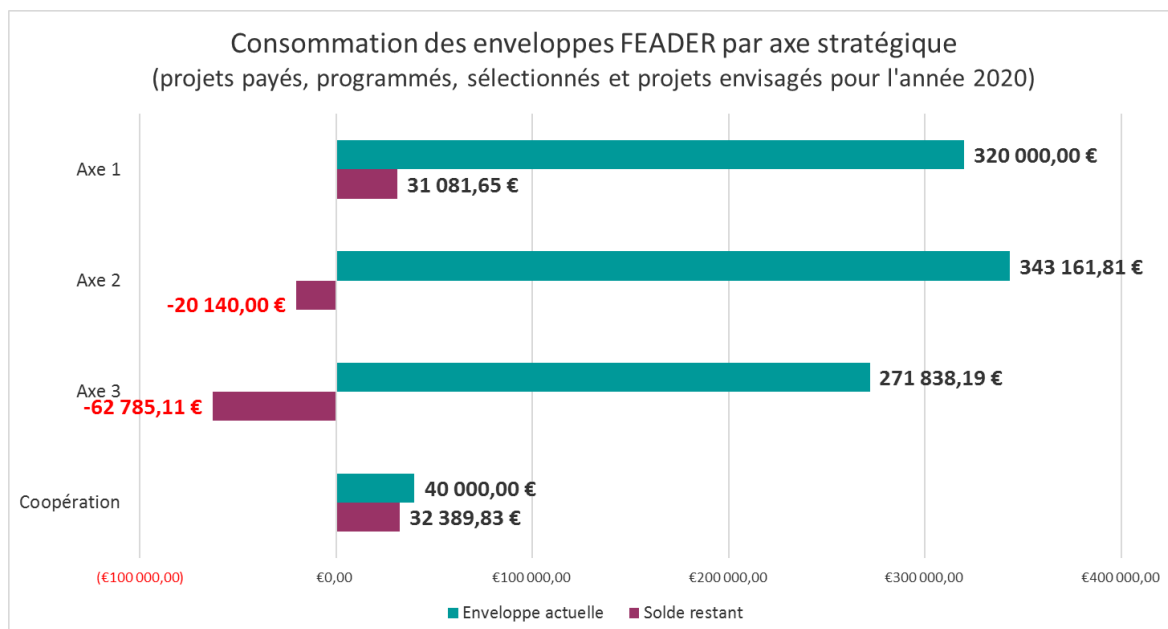
L'équipe présente également l'état d'avancement de la maquette financière, qui fait apparaître l'ensemble des projets payés, programmés et sélectionnés, ainsi que le projet auditionné lors du présent Comité, soit 15 projets au total.

L'équipe du Pays met en évidence la bonne consommation des enveloppes financières, puisqu'à ce jour, sur l'enveloppe de 975 000 € de fonds FEADER destinée au soutien des projets (locaux et de coopération), 50% des crédits sont pré-attribués. Le solde des enveloppes disponibles est de 453 000 € (projets locaux) et 32 000 € (projets de coopération). Le solde de crédits encore non attribués s'élève à 485 546 €, solde comprenant notamment l'enveloppe de 300 000 € dédiée au projet « équipement structurant ».

L'équipe informe également les membres du Comité qu'un premier paiement de subvention FEADER a été réalisé à destination d'un projet 19.2 pour un montant de 10 724,66 € (projet d'étude de faisabilité d'un itinéraire cyclable le long des berges de Garonne porté par l'Agglomération d'Agen).



L'équipe indique qu'en intégrant les projets envisagés pour l'année 2020 (4 projets pour un montant total prévisionnel de 505 000 € de fonds FEADER) à la maquette financière, le solde de l'enveloppe disponible pour soutenir les projets locaux serait de - 52 000 €.



L'équipe fait un point d'information sur l'**appel à projets « DOTATION COMPLÉMENTAIRE LEADER »** lancé en juin par la Région Nouvelle-Aquitaine (Autorité de Gestion des fonds européens), appel à projets qui avait pour but de distribuer une enveloppe de fonds supplémentaires pour le programme LEADER aquitain, d'un montant total de 1 338 444 € à répartir sur les 22 GALs de l'ex-Aquitaine.

Au total, 15 candidatures ont été déposées, dont celle du Pays de l'Agenais.

La candidature déposée par le Pays de l'Agenais faisait apparaître un solde de crédits FEADER (projets locaux et de coopération) restant à attribuer d'un montant de 96 406 € ainsi que de nouveaux projets envisagés à moyen terme pour un montant total de crédits FEADER de 700 000 €. Au vu de ces éléments, le Pays de l'Agenais a sollicité une dotation complémentaire d'un montant de 100 000 €, et a obtenu une dotation complémentaire d'un montant de 95 017 €.

Au regard des éléments financiers présentés, l'équipe alerte les membres du Comité sur la nécessité d'engager dès à présent des réflexions pour anticiper **la fin de consommation de la maquette financière LEADER**. L'équipe présente les différents outils à disposition du GAL pour sélectionner les projets de façon arbitraire : les mouvements de maquette, le lancement d'un appel à projets et la mise en place d'une liste d'attente.

Le service Fonds européens de la Région Nouvelle-Aquitaine, représenté par Mme GASPÉRINI et M. OLITE, apporte des précisions sur la mise en place d'une liste d'attente, qui permet de sélectionner les projets au fur et à mesure des sous-réalisations des projets retenus. Par défaut, la sélection des projets inscrits sur la liste d'attente se fait en fonction de la date d'arrivée des dépôts de demande d'aide. Tout autre critère de classement peut être mis en place s'il est transparent, objectif, tracé et validé par le Comité de programmation. En cas de mise en place d'une liste d'attente, le GAL doit alors adresser aux porteurs de projets concernés un courrier d'accusé de réception de dépôt de dossier, précisant qu'il n'y a plus assez de crédits disponibles et qu'ils sont mis sur liste d'attente dans l'éventualité de nouveaux crédits disponibles.

Le service Fonds européens précise également qu'une étape de fongibilité entre les maquettes financières LEADER des 22 GALs de l'ex-Aquitaine interviendra dès 2020, et sera basée sur le bilan de la consommation des enveloppes FEADER de chacun des GAL.

- ✓ La mise en place d'une liste d'attente ainsi que d'un courrier d'accusé de réception de dépôt de dossier comportant la mention « sous réserve de fonds disponibles » est validée par les membres du Comité de Programmation

2. Audition des projets (avis d'opportunité)

Avant de passer à l'audition du porteur de projet, l'équipe du Pays rappelle que le projet présenté a déjà été sélectionné par le GAL lors du Comité de programmation LEADER en date du 21/05/2019. Dans un souci de transparence vis-à-vis des membres du GAL par rapport à la révision à la hausse du montant de son projet, la commune a souhaité présenter son projet une deuxième fois, dans l'optique de solliciter une subvention LEADER plus importante que lors de sa première sélection.

Projet N°17 : Etude de programmation pour la création d'un Ecoparc

Maître d'ouvrage : Commune de SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

Référent(s) du projet : M. THERASSE, Maire de SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

Fiche-action : Agriculture de proximité (2)

Intervenant :

M. THERASSE, Maire de SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

Description du projet : La commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois souhaite mettre en lumière son patrimoine naturel et valoriser ses aménagements touristiques à l'occasion de l'acquisition d'une ferme et de surfaces agricoles dans le village. Dans cette perspective, la commune souhaite lancer une mission d'étude de programmation portant sur un projet futur d'aménagement d'un éco-parc comprenant une ferme pédagogique.



Budget total du projet : 45 325 € HT

Montant FEADER sollicité : 36 260 € (80%)

Remarques et discussions :

Le Comité questionne M. THERASSE sur la présence des volets paysager et marketing dans l'étude. Ce dernier précise que le diagnostic et les ateliers qui seront réalisés dans le cadre de l'étude permettront de définir plus précisément les contours du projet.

Les membres du GAL soulignent l'utilité de faire le lien entre le projet, la proximité avec le lavoir d'Au Rou et les chemins de randonnées voisins et l'opportunité de valoriser les produits locaux. Ils insistent également sur la mise en valeur de l'identité paysagère de la commune dans le projet.

Le Comité mentionne l'importance de trouver la différenciation qui permettra au projet de se démarquer des projets similaires existants et de perdurer.

Par ailleurs, les membres du Comité s'interrogent également sur les financements du projet au-delà de l'étude réalisée. M. THERASSE souligne que le projet d'écoparc est un projet d'envergure à long terme qui sera poursuivi par la prochaine municipalité. M. FAUVEL précise que l'Appel à projet « Ruralité » lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine peut être une piste de financement envisageable.

Note attribuée : 15/21

Décision du comité : Favorable

Recommandations du Comité :

- Veiller à développer la valorisation paysagère et hydraulique du site lors de l'élaboration de l'étude
- Affiner et consolider l'impact économique du projet (viabilité future, réalisation d'une étude de marché)

3. Avis de programmation

Après avis favorable du service instructeur des fonds européens de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'équipe du Pays présente les 3 projets pour avis de programmation :

- Animation et gestion du programme LEADER en 2019 (*Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais*)
- Création d'un circuit de découverte des paysages en Pays de Serres (*OTI PAPS*)
- Etude programmatique pour la création d'un Eco-parc (*Commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois*)

✓ Les 3 projets reçoivent un avis favorable du Comité (Cf. Résumé de séance, page 2)

4. Bilan de l'année 2019

L'équipe du Pays présente les chiffres-clés de l'année écoulée. En 2019, ce sont :

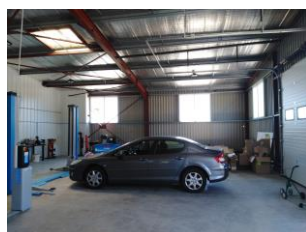
- 19 structures ou acteurs rencontrés
- 5 projets sélectionnés (19.2 et 19.4)
- 5 projets programmés (19.2 et 19.4)
- 3 demandes de paiement réceptionnées (19.2)
- 3 Comités de programmation organisés d'avril à décembre
- 1 action de promotion dans le cadre du Joli Mois de l'Europe
- Pistes de réflexion sur la coopération
- Approfondissement des réflexions autour de l'agriculture de proximité (diagnostic du BTS DATR, participation à la rencontre régionale Etat/Région)

L'équipe du Pays présente les actions menées dans le cadre des réflexions engagées autour du thème de l'agriculture de proximité.

- Matinée de restitution du diagnostic « Agriculture, Alimentation et Territoire : Restauration collective et circuits courts : quels débouchés en Agenais ? » réalisé par les élèves de 1^{ère} année du BTSA DATR (Lycée l'Oustal) et témoignages sur l'agriculture et les démarches alimentaires territoriales, organisée dans le cadre du Joli Mois de l'Europe 2019.
- Elaboration d'un répertoire de vente directe et collective sur l'Agenais
- Rencontres avec le PETR Portes de Gascogne et visites de terrain dans l'optique d'une coopération sur le volet « transition agricole »
- Réalisation d'une étude de faisabilité « PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE » sur l'Agenais, réalisé par les élèves de 2^{ème} année du BTSA DATR (Lycée l'Oustal)

L'équipe du Pays fait un retour en images les inaugurations de deux projets LEADER :

- le projet de création d'un garage automobile solidaire porté par l'association APREVA47, inauguré le 28/11/2019
- le projet de création d'un réseau de chaleur Bois Energie porté par la commune de Saint-Romain-Le-Noble, inauguré le 30/11/2019



CLÔTURE DU COMITÉ DE PROGRAMMATION

M. Tandonnet remercie les membres du Comité de leur présence et annonce que le prochain Comité de programmation aura lieu dans le courant du mois de **mars 2020**. La date et le lieu seront précisés ultérieurement lors de l'envoi de la convocation.

La séance de ce Comité est levée à 12 heures, et est suivie par un apéritif déjeunatoire proposé par le Pays de l'Agenais.

Fait à Agen, le

M. TANDONNET
Président du GAL du Pays de l'Agenais